

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le 9 mars 2020, à compter de 20:00 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : **Simon Mercier : conseiller # 1**
Charles Bergeron : conseiller # 2
Andrée St-Jean : conseillère # 3
Rodrigue Michaud : conseiller # 4
Michel Rainville : conseiller # 5
Suzie Payette : conseillère # 6

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

- 1- **Ouverture de la séance**
Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
 - 3.1 Séance extraordinaire du 4 février 2020
 - 3.2 Séance ordinaire du 10 février 2020
- 4- **Administration**
 - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
 - 4.2 Dépôt du budget révisé 2020 – Office municipal d'Habitation
 - 4.3 Dépôt – Audit du rapport financier 2019 – Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles
 - 4.4 Inscription et participation au congrès de l'ADMQ
 - 4.5 Vente pour taxes 2020
 - 4.6 Achat de panneaux de signalisation-Club Quad Matawinie
 - 4.7 Approbation de la facture des bacs bruns chez IPL- 77 618.75\$ + taxes
 - 4.8 Prêt d'un local - Collaboration avec Coolbus
- 5- **Travaux publics**
 - 5.1 Autorisation achat d'un camion pick-up pour la voirie
 - 5.2 MTQ – Permis de voirie
 - 5.3 Autorisation - Achat d'un rouleau compacteur
- 6- **Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport annuel des activités 2019 à déposer pour le 31 mars 2020 au Ministère Sécurité publique
 - 6.2 Schéma de couverture de risque incendie – à corriger et à transmettre à la MRC Matawinie
 - 6.3 Croix-rouge - Entente services aux sinistrés – 2020-2021-2022
 - 6.4 Demande déclaration des incendies DSI-2003 pour l'année 2019 à transmettre pour le 31 mars 2020 au Ministère de la Sécurité Publique

- 7- **Urbanisme et environnement**
- 7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées – Février 2020
 - 7.2 Disposition des boues aux étangs
 - 7.3 Autorisation - achat d'un véhicule électrique servant à l'inspection de bâtiment et à l'assainissement des eaux potables et usées
 - 7.4 Adoption du règlement #625-2019 – Modifiant le règlement de lotissement #526-2012 concernant les dispositions relatives aux projets intégrés à vocation récréotouristique et d'incorporer des normes relatives aux bâtiments insolites à des fins d'hébergement récréotouristique
 - 7.5 Règlement R014-2020 Parc des Chutes-Monte-à-Peine-et-des-Dalles
 - 7.6 Projet – Les chalets du Jolimont – Phase 3 – lots 5 962 396 et 5 962 390
 - 7.7 Dérogation mineure pour agrandissement de la résidence – matricule 9417-02-6787
- 8- **Culture et loisirs**
- 8.1 Analyse des soumissions et octroi du contrat pour le Pumptrack
 - 8.2 Jardin des passionnés – prêt du local
- 9- Période de questions
- 10- Levée de la séance

55-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3- **Adoption et suivi du procès-verbal**

3.1 Séance extraordinaire du 4 février 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 février 2020;

56-03-20

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 février 2020.

ADOPTÉE

3.2 Séance ordinaire du 10 février 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020;

57-03-20

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 10 février 2020.

ADOPTÉE

4- Administration

4.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim;

ATTENDU QUE le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

58-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de février 2020.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	165 908.58 \$
Prélèvements automatiques	39 535.69 \$
Salaires	45 120.24 \$
Chèques à émettre	53 170.06 \$
TOTAL	303 734.57 \$

ADOPTÉE

4.2 Dépôt du budget révisé 2020 – Office municipal d'Habitation

59-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la quote-part de la municipalité à l'Office municipal d'Habitation de Matawinie au montant de 1 150\$ pour le budget 2020 révisée.

ADOPTÉE

4.3 Dépôt – Audit du rapport financier 2019 – Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose l'audit du rapport financier de l'exercice de 2019 pour la Régie intermunicipale du parc régional des -Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles

4.4 Inscription et participation au congrès de l'ADMQ

60-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire Mme Mélissa Charette au Congrès 2020 de l'ADMQ pour le 17 , 18 et 19 juin au montant de 555\$ plus taxes. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

4.5 Vente pour taxes 2020

CONSIDÉRANT QU'il y a des taxes non-payées à réclamer ;

CONSIDÉRANT QUE la liste des personnes endettées de plus de 3 ans envers la municipalité de Sainte-Béatrix est :

Vente pour taxes 2020							
Matricule	2017	2018	2019	2020	Intérêts	Frais de notaire	Total
9317-54-3424	3 128.54 \$	3 174.80 \$	3 460.76 \$	3 646.47 \$	1 507.82 \$	- \$	14 918.39 \$
9321-01-4346	3 754.20 \$	3 489.16 \$	3 612.63 \$	3 341.23 \$	1 822.73 \$	- \$	16 019.95 \$
9616-26-9753	54.50 \$	1 600.28 \$	1 719.43 \$	1 779.97 \$	684.08 \$	- \$	5 838.26 \$
9616-31-8839	89.39 \$	1 128.76 \$	1 219.01 \$	1 228.25 \$	161.45 \$	- \$	3 826.86 \$

61-03-20

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil approuve selon l'article 1022 du code municipal la liste des personnes endettées ;

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe à transmettre les unités d'évaluation décrites ci-dessus à la personne responsable du dossier des ventes pour taxes à la MRC afin qu'elle procède à la vente pour défaut de paiement des taxes le 11 juin 2020;

QUE le conseil autorise la personne responsable du dossier de la MRC à percevoir un taux d'intérêt de 15% selon le règlement 629-2020 ;

QUE le conseil délègue Mme Mélissa Charette, directrice générale-adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, afin qu'elle se porte adjudicataire de la vente des immeubles à la MRC de Matawinie sur lesquels aucune offre n'est faite.

ADOPTÉE

4.6 Achat de panneaux de signalisation-Club -Quad Matawinie

62-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de douze panneaux identifiés sur le document soit la moitié de ce qui est prévu (24).

De plus, le Ministère des Transports n'autorise pas les véhicules hors route à circuler sur un chemin public sur le chemin Ste-Béatrix plus précisément à l'intersection du rang Saint-Joseph et de la route 337, dans la municipalité de Ste-Béatrix.

ADOPTÉE

4.7 Approbation de la facture des bacs bruns chez IPL- 77 618.75\$

63-03-20

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 1375 bacs bruns de 240 L ainsi que des mini-bacs de cuisine au montant 77 618.75\$ plus taxes applicables. L'argent sera pris dans le fonds de la 3^e collecte.

ADOPTÉE4.8 Prêt d'un local- Collaboration avec Coolbus

64-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de fournir un local à Coolbus (pédiatrie sociale de l'est)

ADOPTÉE5- Travaux publics5.1 Autorisation d'achat d'un camion (pickup) pour la voirie

CONSIDÉRANT l'appel d'offres du 27 février pour l'achat d'un camion Silverado de voirie

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 3 soumissions :

Concessionnaire Bourgeois : 36 548.00\$ à 0% sur 5 ans
 Concessionnaire Paillé : 35 993.00\$ à 0% sur 5 ans
 Concessionnaire Chalut : 36 178.00\$ à 5.99% sur 5 ans

65-03-20

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat du camion au montant de 36 548\$ plus les taxes et les frais applicables selon le devis présenté chez le plus bas soumissionnaire conforme : soit du concessionnaire Bourgeois et de financer la dépense par le concessionnaire au taux de 0%. Il est à noter que la plus basse soumission conforme comporte le total des 2 véhicules achetés (voir résolution #70-03-20)

ADOPTÉE5.2 MTQ – Permis de voirie

66-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de compléter le formulaire pour la demande de permis de travaux de voirie de l'année 2020 au Ministère des Transports.

ADOPTÉE5.3 Autorisation - Achat d'un rouleau compacteur

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des prix pour acheter un rouleau compacteur

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu 3 réponses ;

Location Daniel Arbour : - Pas soumissionné pour nous en vendre un
 - Proposition reçue en location à 1600\$/mois pour une durée de 6 mois

Insta-Mix : -Bomag 37 500.00\$

L'équipe Carl Lambert :
 - Bomag 45 651.18\$
 - Wacker Newson 39 999.99\$

67-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un rouleau compacteur de marque Bomag BW100ADM-5 / Année 2019 chez le plus bas soumissionnaire conforme Insta-Mix au montant de 37 500\$ plus taxes applicables et de financer la dépense par la Banque Nationale sur une période de 5 ans au taux de 4.35%.

ADOPTÉE

Note : Suite à la fermeture de la frontière entre pays dans le cadre de la Covid- 19, notre choix s'est arrêté sur un Hamm HD10 du plus bas concessionnaire conforme Insta-Mix au montant de 36 000\$.

6- Sécurité publique et civile

6.1 Rapport annuel des activités 2019 à déposer pour le 31 mars 2020 au Ministère de la Sécurité publique en vertu de l'article 35

L'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute Régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues dans un schéma de couverture de risque, l'obligation d'adopter par résolution un rapport d'activités et le transmettre annuellement à la ministre de la Sécurité publique dans les trois mois de la fin de leur année financière soit le 31 mars. Le rapport devra être produit et déposé au conseil d'avril.

6.2 Schéma de couverture de risque incendie de la MRC

Considérant la présentation par le préventionniste du service des incendies accompagné du Chef pompier M. André Beaupré sur les corrections à apporter au schéma de couverture de risques de la MRC de Matawinie;

Ces corrections seront transmises par le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim à la MRC pour le 31 mars.

6.3 Croix-Rouge - Entente services aux sinistrés – 2020-2021-2022

68-03-20

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim M. Gérard Cossette et le maire M. Serge Perrault à signer la lettre d'entente de services aux sinistrés pour une durée de 3 ans 2020-2021-2022 avec la Société Canadienne de la Croix -Rouge division du Québec.

ADOPTÉE

6.4 Demande de déclaration des incendies DSI-2003 pour l'année 2019 à transmettre pour le 31 mars 2020 au Ministère de la Sécurité Publique article 34.

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose la lettre du 2 mars 2020 du Ministère de la sécurité publique demandant au Chef Pompier de produire la déclaration (DSI-2003) 2019 pour le 31 mars 2020 pour dépôt au conseil d'avril, lequel rapport sera transmis par le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim au coordonnateur-SSI de la MRC.

7- Urbanisme et mise en valeur du territoire

7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées – Février 2020

Le Directeur-général/secrétaire-trésorier par intérim dépose les certificats d'analyses du mois de février 2020.

7.2 Disposition des boues aux étangs

CONSIDÉRANT QUE nous avons trois options pour disposer des boues d'assainissement :

Nordikeau option A :	Rapport final 9850\$ plus disposition des boues selon l'appel d'offres;
Nordikeau option B avec Viridis :	Rapport final 5200\$ plus disposition des boues inférieure à 25 000\$;
Avizo :	Rapport final 8000\$ plus disposition des boues selon l'appel d'offres;

69-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Nordikeau selon l'option B avec VIRIDIS au montant de 5200\$ pour le rapport final et la disposition des boues pour un montant inférieur à 25 000\$. La caractérisation des boues est déjà faite pour la valorisation agricole (9-07-2019). Le plus bas soumissionnaire conforme est retenu.

ADOPTÉE

7.3 Appel d'offres de voiture électrique servant à l'inspection des bâtiments et à l'assainissement des eaux potable et usées

CONSIDÉRANT l'appel d'offres du 27 février pour l'achat d'une auto électrique servant à l'inspection des bâtiments et à l'assainissement des eaux potable et usées ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 3 soumissions :

Concessionnaire Bourgeois :	31 956.00\$ à 2.99% pour 5 ans
Concessionnaire Paillé	33 074.19\$ à 2.99% pour 5 ans
Concessionnaire Chalut :	33 132.19\$ à 5.99% pour 5 ans

70-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat du véhicule électrique au montant de 31 956\$ plus les taxes et les frais applicables selon le devis présenté chez le plus bas soumissionnaire conforme : soit du concessionnaire Bourgeois et de financer la dépense par le concessionnaire au taux de 2.99%. Il est à noter que la plus basse soumission conforme comporte le total des 2 véhicules achetés (voir résolution #65-03-20)

ADOPTÉE

7.4 Adoption du règlement #625-2019 – Modifiant le règlement de lotissement #526-2012 concernant les dispositions relatives aux projets intégrés à vocation récréotouristique et d'incorporer des normes relatives aux bâtiments insolites à des fins d'hébergement récréotouristique

71-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #625-2019 – Modifiant le règlement de lotissement #526-2012 concernant les dispositions relatives aux projets intégrés à vocation récréotouristique et d'incorporer des normes relatives aux bâtiments insolites à des fins d'hébergement récréotouristique.

ADOPTÉE

7.5 Règlement R014-2020 Parc des Chutes-Monte-à-Peine-et-des-Dalles

72-03-20

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le Règlement d'emprunt R014-2020 de la Régie intermunicipale du Parc régional des Chutes Monte-Peine-et-des-Dalles décrétant une dépense de 3 584 597\$ et un emprunt de 600 000\$.

D'autoriser le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer les documents inhérents à ce dossier.

ADOPTÉE

7.6 Projet – Les chalets du Jolimont – Phase 3 – lots 5 962 396 et 5 962 390

73-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme André St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme pour le projet (Les Chalets du Jolimont- Phase 3) au 400 rang Jolimont matricule 9715-82-9535.

ADOPTÉE

7.7 Demande de dérogation mineure pour agrandissement de la résidence 1190 Lac Cloutier Nord –agrandissement de la résidence-balcon et refaire la fondation dans la bande riveraine et garage projeté dans la marge de recul avant- matricule 9417-02-6787

74-03-20

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les recommandations du CCU c'est-à-dire:

- de **refuser** la dérogation mineure pour le balcon en porte-à-faux dans la bande de protection riveraine;
- de **permettre** une autre rencontre entre le CCU et les propriétaires afin de mieux évaluer l'impact du garage en demandant à ces derniers des plans du garage et des vues de la rue;
- **d'accepter** la dérogation mineure pour la fondation à la condition que les mesures d'immunités suivantes soient respectées :
 - o Aucune ouverture (fenêtre, soupirail, porte d'accès, etc.)
 - o Aucun plancher de rez-de-chaussée ne peut être atteint par l'eau
 - o Les drains d'évacuation sont munis de clapets de retenue;
 - o Une étude d'un professionnel soit produite, démontrant la capacité des structures à résister à l'eau, en y intégrant les calculs relatifs à l'imperméabilisation, la stabilité des structures, l'armature nécessaire, la

capacité de pompage pour évacuer les eaux d'infiltration, la résistance du béton à la compression et à la tension.

ADOPTÉE

8- **Culture et loisirs**

8.1 **Analyse des soumissions et octroi du contrat pour le Pumptrack**

CONSIDÉRANT QUE nous avons obtenu trois soumissionnaires conformes :

Vallerex au montant de	127 261.60\$
Tessier récréoparc au montant de	121 935.00\$
Gestion Dexsen au montant de	121 000.00\$

75-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme au montant de 121 000\$ à Dexsen Inc. pour la confection d'un Pumptrack selon les plans et devis présentés dans l'appel d'offres.

ADOPTÉE

8.2 **Jardin des passionnés – prêt du local**

76-03-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de fournir un local à l'Hôtel de Ville au Jardin des passionné(e)s. Le local sera situé au 2^{ème} étage.

ADOPTÉE

9- **Période de questions**

Le maire répond aux questions des citoyens.

10- **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé.

77-03-20

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 21h16.

ADOPTÉE

Je, Serge Perrault, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Serge Perrault
Maire

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim